

# OFFICIERS DE POLICE !

Il appartient aux Officiers de décider  
de leur avenir et de faire leur sélection !



## Nous avons choisi... les Officiers !

Depuis plusieurs mois, nous expliquons que les dernières réformes fonction publique créent des grades et indices nouveaux pour répondre à la problématique de l'allongement et du blocage des carrières. C'est le cas pour les corps de catégorie A qui avaient servi de référence aux OPN (IASS, Attachés). Et dans la Police Nationale ?

**2009:** le protocole CCD a créé un 10ème échelon de Commissaire à l'indice brut 1015. Le pourcentage de Commissaires Divisionnaires est passé de 37 à 44% avec un indice HE-B. (Au passage création d'une jolie prime pour le CCD)

**2010:** le protocole CEA a créé un échelon supplémentaire pour les Majors et RULP (avec augmentation du nombre de postes).  
Création également d'un 6ème échelon pour les Brigadiers Chefs, d'un 7ème pour les Brigadiers, et de 2 échelons supplémentaires pour les Gardiens.

### Et le protocole CC ?!...

Pendant ce temps-là, nos représentants nationaux **revendiquaient un corps unique obsolète** et passaient à côté d'une amélioration de notre rémunération **pénalisant fortement tous les Officiers de Police.**

Nous avons dit **STOP !** et nous nous sommes retrouvés autour d'un projet moderne qui nous unit et nous construit plutôt que de nous détruire.

Il est urgent de nous mobiliser pour exiger la **création immédiate d'un nouveau grade de lieutenant colonel indice sommital HE-A**, puis de colonel indice sommital HE-B.

Cette réforme ne coûte rien car budgétée par la reprise de la déflation du CCD (de 1730 à 1000) et par celle du CC (de 10500 à 8000 voire 7000): l'extinction d'un poste du CCD permet la création de 4 postes de Lieutenant-Colonel et/ou de 2 postes de Colonel par simple abondement des traitements.

De 1315 Commandants Fonctionnels nous passerions à 1600 Lieutenants-Colonels et

800 Colonels **soit un gain de 1085 postes hiérarchisés !**

Les Lieutenants et Capitaines confondus représenteraient 40%, les Commandants 30% et les Lieutenants-Colonels et Colonels 30 % (20 + 10)

Un corps bien structuré et bien organisé avec pour seule mission : **LA DIRECTION DE L'OPERATIONNEL.**

Cette clarification de notre nomenclature et de notre gestion apportera une meilleure organisation des services, entraînant de facto une plus grande sécurité et davantage de sérénité pour nos collègues dans l'exercice de leur métier.

Mais cela ne pourra se faire sans une réforme en profondeur du fonctionnement de la gestion et notamment des CAP avancements et mutations. Système qui démontre, année après année ses limites voire ses carences.

**Osez-vous vous demander  
POURQUOI ?**

Rejoignez-nous et construisons un  
corps avec des valeurs humaines en



# 2012

**Unité SGP POLICE**  
**75 Bd Mac Donald**  
**75019 Paris**

[unite-sgpofficiers@orange.fr](mailto:unite-sgpofficiers@orange.fr)

**UNITÉ SGP**  
**POLICE**  
FORCE OUVRIÈRE